

TERMES ET CONDITIONS DE MARIAGE

ACCUEILLES LES INVITÉS À VOTRE MARIAGE AU PARC DU PATRIMOINE UPPER CANADA VILLAGE

Les jardins de la Reine Élisabeth, situés dans le parc du patrimoine Upper Canada Village, et l'église du Christ, à l'intérieur d'Upper Canada Village, sont tous deux situés à 11 km à l'est de Morrisburg, à seulement une heure et quart au sud-est d'Ottawa et à une heure et demie à l'ouest de Montréal. Les deux offrent un emplacement unique pour que les mariés, leur entourage et leurs invités apprécient une journée spéciale.

MARIAGE AUX JARDINS DE LA REINE ÉLISABETH

- Les jardins de la Reine Élisabeth sont disponibles pour les cérémonies de mariage en tout temps, lorsqu'il fait jour, de mai à octobre.
- Il vous incombe d'obtenir un permis de mariage de l'officier de l'état civil de la province d'Ontario.
- La location des jardins coûte 500 \$ (*TAXE EN PLUS*). Vous devez verser un acompte de 50 % au moyen d'une carte de crédit au moment de la réservation. Le solde sera imputé à votre carte de crédit 14 jours avant la date du mariage. Si vous payez par chèque, un numéro de carte de crédit est requis pour le dossier.
- Il vous incombe de louer tables et chaises pour vos invités, si vous en avez besoin. Elles doivent être enlevées immédiatement après la cérémonie.
- Il est permis d'utiliser des abris temporaires ; ils doivent aussi être enlevés après la cérémonie. Il faut coordonner l'emplacement et l'installation d'abris directement avec le directeur de l'entretien paysagiste.
- *Vous pouvez utiliser des pétales de rose ou du riz seulement. Les confettis sont interdits.*

MARIAGE À L'ÉGLISE DU CHRIST

- L'église du Christ est située dans un décor des années 1860, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de lumière, mais il y a une prise de courant que vous pouvez utiliser pour l'équipement électrique. Alors, planifiez en conséquence afin de jouir de la lumière du jour pour votre cérémonie.
 - Il est possible de louer l'église entre **le 1^{er} avril et le 19 octobre**. Pendant la saison d'exploitation, les mariages peuvent avoir lieu avant 9 h 30 ou après 17 h 30.
 - L'église du Christ peut recevoir un maximum de 125 personnes. (*Remarque : La visibilité peut être réduite à la tribune à l'arrière.*)

- La location de l'église seulement coûte 800 \$ (*TAXE EN PLUS*). Il vous incombe de voir aux autres préparatifs tels les fleurs, le ministre, les robes, et le nettoyage après la cérémonie.
- *Les chandelles sont interdites. Il est également interdit d'utiliser des pétales de rose, du riz ou des confettis.*
- Les décorations florales sont permises, avec utilisation limitée d'élastiques ou de cordes pour les tenir en place. *Il est interdit d'utiliser du ruban adhésif ou des punaises.*
- Il vous importe de coordonner la musique pour la cérémonie à l'église. Il y a un harmonium (*une sorte d'orgue*) d'époque, qui peut être joué seulement par un membre du personnel du Village, moyennant un coût de location qui inclut les services de l'organiste. Ce tarif doit être payé directement à l'organiste deux semaines avant l'événement.
- Vous devez verser un acompte de 50 % au moyen d'une carte de crédit au moment de la réservation. Le solde sera imputé à votre carte de crédit 14 jours avant la date du mariage. Si vous payez par chèque, un numéro de carte de crédit est requis pour le dossier.
- **Remarque** : Les automobiles sont interdites dans le Village.

Mariage aux jardins de la Reine Élisabeth :

- Une annulation par écrit doit être reçue 14 jours avant la date prévue pour l'événement.
- L'acompte de 50 % est remboursable si l'annulation est reçue 14 jours avant la date prévue pour l'événement.
- Si vous annulez dans les 14 jours avant la date prévue pour l'événement, vous perdez l'acompte de 50 %.

Mariage à l'église du Christ :

- Une annulation par écrit doit être reçue 14 jours avant la date prévue pour l'événement.
- L'acompte de 50 % est remboursable si l'annulation est reçue 14 jours avant la date prévue pour l'événement.
- Si vous annulez dans les 14 jours avant la date prévue pour l'événement, vous perdez l'acompte de 50 %.

**ACCUEILLES LES INVITÉS À VOTRE MARIAGE AU PARC DU PATRIMOINE
UPPER CANADA VILLAGE**

Location de moyens de transport historiques:

- Vous pouvez louer un cheval, une voiture et un conducteur pour une heure au coût de 225 \$ (*TAXE EN PLUS*).
- Vous pouvez louer le char à bancs tiré par des chevaux pour transporter vos invités (de 20 à 25 invités) du terrain de stationnement à l'église moyennant des frais de location.

SERVICES DE RESTAURATION

- Il y a des installations pour une réception et vous pouvez obtenir un repas servi par un pourvoyeur au restaurant Harvest Barn ou à l'hôtel Willard. Veuillez prendre les dispositions nécessaires directement avec Bytown Catering en communiquant au (613) 543-3704 poste 2521.

VOUS POUVEZ INSPECTER LES LIEUX SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT!